



72

Avril 2019

Sommaire

- Maison d'accueil
- Le saviez-vous?
- Travaux rue de la Lésine
- Nettoyage de printemps
- Affouage
- Installation d'une diététicienne-nutritionniste

➤ Agenda et infos pratiques

Travaux de la maison d'accueil



Comme vous avez pu le constater, les travaux de la maison d'accueil avancent bien.

Pour rappel, cet établissement a pour vocation principale d'accueillir les enfants du centre de loisirs, les mercredis et lors d'une partie des vacances scolaires. Les différentes pièces, les revêtements, ont été adaptés dans ce sens. On pourra y trouver une grande salle pour les activités collectives, deux pièces pour des activités spécifiques, un bureau, des sanitaires et des vestiaires. Les utilisateurs auront à disposition 195 m² de surface intérieure et 64 m² de préau.

Après la démolition des maisons situées au 84 - 86 rue du commerce par l'entreprise SNTP, la société RINALDI a été chargée du gros œuvre, terrassement et maçonnerie.

Mi-Avril, l'entreprise CANIER interviendra pour la pose de la charpente.

Cet investissement est financé avec l'aide de l'Etat, la Région et le Département.

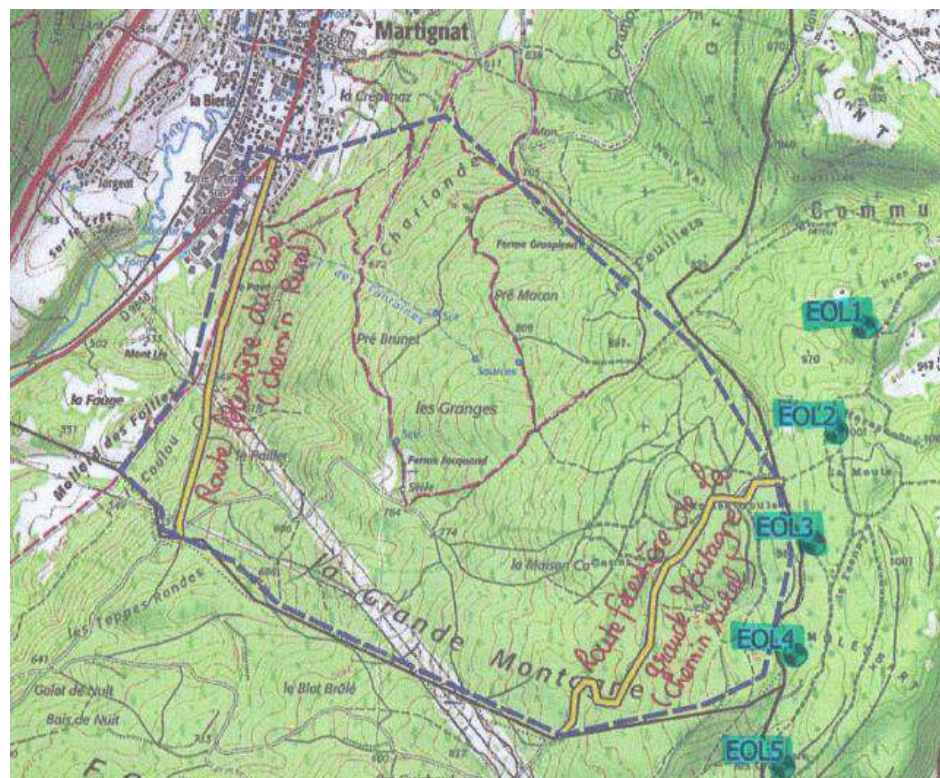
L'ensemble des travaux devrait s'étendre sur une durée de 10 mois. Des réunions hebdomadaires de suivi se tiennent tous les mercredis. Grâce à une météo clémente, le planning est, à ce jour respecté.



Projet final de la maison d'accueil

LE SAVIEZ-VOUS

Bientôt de nouvelles voisines



Elles seront au nombre de cinq, à la limite Est de Martignat, au lieu-dit « la Grande Montagne » sur la commune d'Apremont. Ce sont des éoliennes.



Ce texte n'a que mission d'information. Nous les verrons peu de Martignat, seulement depuis Jargeat. Le mât de chaque éolienne mesurera 139 mètres de haut. Les deux premiers tiers seront en béton. Chaque pale mesurera 50 mètres, le rotor aura donc un diamètre de 100 mètres. L'ensemble aura au point le plus haut, une hauteur de 189 mètres !

L'acheminement des pièces les plus encombrantes se fera par notre route forestière et sur celle de Montréal-la-Cluse. Des gros travaux sont nécessaires sur 7 kilomètres de cette route. Il s'agit principalement de son élargissement avec des coupes de bois sur des parcelles communales (148 m³ environ sur 1,5 ha et un impact similaire pour la commune de Montréal) et également sur des parcelles de particuliers : élagage des bas-côtés, suppression des souches ...

La route sera modifiée à hauteur des lignes à haute tension. Le petit raidillon devra être adouci : plus 1,5 m en bas, moins 3 m en haut !

L'acheminement de l'électricité produite se fera aussi sur une partie de cette route par enfouissement. Le raccordement au réseau est prévu sur la commune de Montréal-la-Cluse. Un nouveau revêtement sera mis en place.

C'est en raison de tous ces travaux que cette route est complètement fermée, certainement jusqu'à fin avril. Elle sera ensuite ré-ouverte, mais uniquement les weekends, jusqu'à la fin des travaux.

Travaux rue de la Lésine

Année après année, la municipalité s'occupe de la rénovation des rues du village. En 2019, ce sera la rue de la Lésine et son aménagement sera un des chantiers importants de l'année.

L'enfouissement des réseaux d'électrification et de télécommunication est à ce jour validé et la partie génie civil va débiter très prochainement.

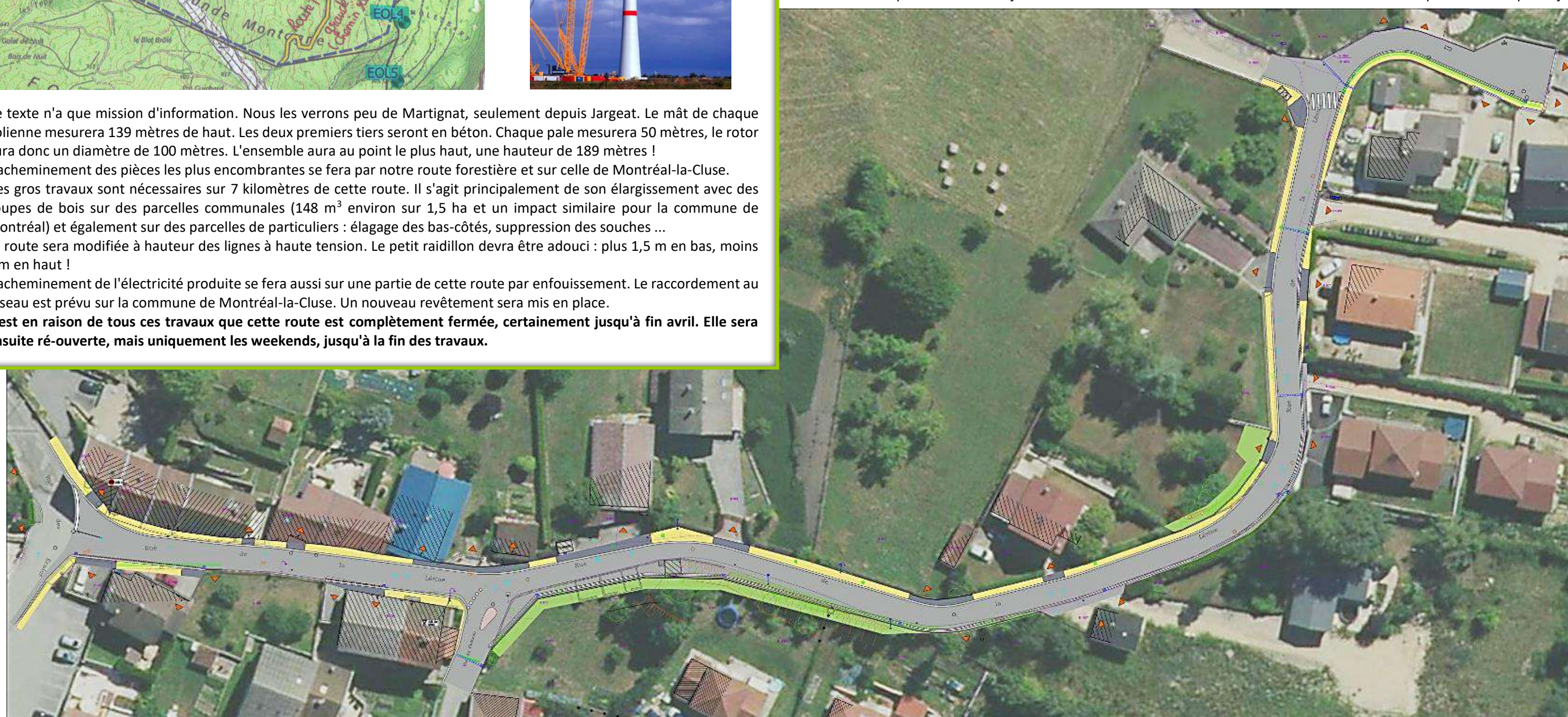
La commission travaux ainsi que le conseil municipal souhaitent redonner à cette rue un profil digne, de meilleur confort et surtout y renforcer la sécurité pour tous les usagers.

C'est pourquoi un mur de soutènement permettant l'élargissement de cette voie à certains endroits et un cheminement piétonnier vont être créés.

La place de retournement existante, au lotissement de La Forêt, permet les manœuvres des usagers et du chasse-neige.

Tous travaux occasionnent des gênes aux riverains mais ces derniers apprécieront, à n'en pas douter, la réhabilitation de cette voirie, sa sécurité et sa mise en valeur.

Plan d'implantation indicatif de la rue de la Lésine avec trottoirs en béton désactivé et enrobé pour les accès privatifs



Nettoyage de printemps

Le 15 mars dernier, la jeunesse mondiale était dans la rue pour manifester en faveur de la sauvegarde de la planète en demandant à nos gouvernants de faire leurs devoirs par des actions fortes.

Faut-il que nos enfants manifestent pour que nous prenions conscience des menaces qui pèsent sur notre avenir à travers le climat ?

Nous sommes tous responsables à notre échelle de l'avenir de la planète et cela commence par la propreté de notre environnement et particulièrement de notre Commune. Il est donc impératif de se mobiliser en commençant par une forte participation au **Nettoyage de Printemps** qui aura lieu dans notre commune le **samedi 13 avril 2019**.

Rendez-vous donc **place de la Mairie à 9h00** et comme chaque année, un casse-croûte offert par la Municipalité clôturera cette opération.

Venez nombreux avec vos enfants car c'est leur avenir que nous préservons par ce simple geste citoyen.



Changement de mode d'attribution de l'affouage

Définition de l'affouage: Droit accordé aux habitants d'une commune de pratiquer certaines coupes de bois de chauffage sur les biens communaux. Ce n'est pas une obligation pour les communes de donner ce droit. Chaque conseil municipal décide de délivrer ou non des bois de la forêt communale pour l'affouage.

En Rhône-Alpes : C'est 70 000 m³ de bois d'affouage chaque année. De 20 à 22 000 foyers se chauffent grâce au bois mis à disposition par les communes forestières.

A Martignat: C'est tous les deux ans à l'automne que se fait l'attribution de l'affouage. L'ONF marque sur des parcelles les bois à couper (hors résineux).

L'attribution des lots se fait par tirage au sort. Les affouagistes ont deux ans pour couper et débarder les bois.

En 2013, 19 personnes ont été intéressées, 21 en 2015 et seulement 11 personnes en 2017.

Cette année, la commission forêt en accord avec l'ONF a décidé d'en changer le mode d'attribution.

L'ONF fera couper les bois, les fera déposer en bord de chemin en X m³. Des lots de 8 à 15 m³ pourraient être envisagés. Ces bois seront proposés en grumes. Les lots seront numérotés et attribués par tirage au sort.

Le coût du m³ serait aux alentours de 30 € (**1 m³ = 1,5 stère**).

A notre connaissance, les communes d'Apremont, Samognat, Bellignat, Les Neyrolles... fonctionnent déjà selon ce principe.

Rapidement, en avril, nous allons mettre en place une communication du même style que pour les attributions précédentes. Une information sera affichée sur le panneau lumineux.

Les affouagistes intéressés se présenteront en personne en Mairie pendant le mois qui suivra l'annonce. Ce qui permettra de connaître le nombre de m³ qui devra être coupé et de pouvoir les mettre à disposition des affouagistes à l'automne.

Cette nouvelle approche, moins pénible et surtout moins dangereuse, devrait permettre à plus de personnes d'en profiter.



Bienvenue à Floriane GUYON

Madame Floriane Guyon a ouvert son espace rue du centre. Elle est diététicienne nutritionniste, professeur d'activités physiques adaptées et elle s'est spécialisée à la méthode Pilates.

Du lundi au jeudi, elle organise des cours individuels ou collectifs.

Les séances en groupe réunissent 8 personnes maximum, ce qui permet d'adapter les exercices à chacun. La diversité des horaires proposés permet aux personnes intéressées de trouver le cours le plus approprié.

Pour découvrir cette méthode qui permet de tonifier de manière douce les muscles profonds, Mme Guyon offre la possibilité d'assister à une séance gratuitement. Pour poursuivre l'activité, l'abonnement est ensuite trimestriel ou annuel.

La prise de contact se fait uniquement par téléphone au :

06 77 91 57 19

ou par mail : « guyon.floriane@orange.fr ».



AVRIL

Nettoyage de Printemps

Samedi 13 avril à 9H00 devant la salle des fêtes

Le nettoyage de printemps offre une excellente opportunité à tous les amoureux de la planète de se mettre en accord avec leurs convictions. Nous devrions donc être très nombreux cette année. En tout cas, nous comptons sur votre présence.



Ronde des Fours

Samedi 20 avril en matinée

L'Amicale des Chasseurs organise sa ronde des fours avec vente le samedi matin de quiche, pizza et flammekueche cuites au feu de bois dans les fours communaux.



MAI

Concours de Boules

Mardi 7 mai à 8H30 au Plateau sportif

L'Amicale Boule Groissiat Martignat organise un concours de boule lyonnaise avec repas et buvette. Inscriptions dès 8h30.



Commémoration 8 mai

Mercredi 8 mai à 11H00 au Monument aux morts - Groissiat

Les Anciens Combattants et la Municipalité vous convient à la cérémonie du 8 mai 1945. A Groissiat, à 11h.



JUIN

Festiv'show

Samedi 8 Juin à 18H30 Complexe sportif du Lange

ASCOR et sa dynamique équipe vous proposent les spectacles colorés, variés et rythmés de ses différents groupes d'activités.



Concours de Pétanque

Vendredi 14 Juin à 19H00 Plateau sportif

Les Vétérans du Foot vous attendent pour leur traditionnel concours de pétanque avec repas champêtre et buvette.



Fête du Tennis

Samedi 15 juin à partir de 10H00 Plateau sportif ou Complexe du Lange

Le Tennis Club organise sa fête du tennis et ouvre les portes de l'association. Tous les intéressés sont les bienvenus.



Thé Dansant

Dimanche 16 juin l'après-midi Salle des fêtes

La troupe de théâtre Les Chats vous propose son Thé Dansant le dimanche 16 après-midi. En avant la musique...



Fête des Ecoles

Samedi 29 juin en matinée Complexe du Lange

Le Sou des Ecoles convie parents et amis au spectacle de fin d'année assuré par les enfants des différentes classes. Et vivent les vacances.....



Encombrants



- Enlevés devant le domicile le 1er **mercredi** du mois : le **3 avril**, le **(jeudi) 2 mai** et le **5 juin**.
- Tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEYZIAT. Tél. : 04-74-77-31-09

Ramassage des ordures ménagères



- Chaque lundi et jeudi sauf jours fériés
- Sortir vos bacs la veille au soir.

Nuisances sonores



- Respecter les tranches horaires autorisées pour les activités bruyantes:
- Semaine** : 8h00-12h00 et 14h00-19h30
- Samedi** : 9h00-12h00 et 15h00-19h00
- Dimanche et jours fériés**: 10h00-12h00

Déchets verts



- La benne à déchets verts située rue du chemin de fer est **ouverte à partir du 13 avril** aux horaires suivants : le **mercredi de 16h00 à 18h30** et le **samedi de 9h30 à 12h00**

5 sites de Tri sélectif



- Rue des Peupliers.
- ZA des Lavours
- Evron
- Vers le cimetière
- Rue du Chemin de fer

Feux de broussailles



- Par arrêté du Préfet de l'Ain, le brûlage des déchets de taille ou de jardinage est **autorisé jusqu'au 15 juin**.

Horaires secrétariat de Mairie et Agence Postale Communale



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	/	10H00-12H00	/	10H00-12H00	/
Après-midi	13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00	13H30-17H00

Elections Européennes.



- Le 26 mai, les citoyens de toute l'Europe élisent leurs représentants au Parlement européen au suffrage universel direct à un tour. A Martignat, les bureaux seront ouverts de 8H00 à 18H00 à la salle des fêtes. **Attention, une pièce d'identité est obligatoire.**

Médecin, Pharmacie et Infirmières de garde



- Médecin de garde** : Maison médicale vers les urgences de l'hôpital d'Oyonnax au 04.74.73.11.66
- Pharmacie de garde** : Appelez le 3237 (0,34 €/min) ou www.3237.fr (gratuit)
- Cabinet d'infirmières de Martignat** : appelez-le 06 28 48 14.22 ou le 06 85 04 15 92

Appels d'urgence



SAMU

Police
Gendarmerie

Pompiers

Toutes
urgences

Nouveau à Evron

Hélène Dargon
Reflexologie Plantaire
06 29 11 06 23
helene.dargon@orange.fr
157 Chemin de roveya Evron 01100 MARTIGNAT

Infos pratiques sur le site de la commune



www.martignat.com



martignat@wanadoo.fr

